

dement bref, aux sons des fifres et des tambours, accompagnant les claquements secs de la soie du grand drapeau à la croix blanche cantonnée de noir et de bleu (1), se redresser, former les rangs, les reins cambrés, le mousquet à l'épaule, défiler comme à la parade pour montrer à quelque gros bourg la belle tenue des soldats du roi.

Puis la marche à volonté égayée de chansons raillant Rohan et Soubise, les prêches et le temple, le huguenot sévère dont on ira trousseur les filles (2). De ci, de là, la route est bordée de couvents de nonnains dont la vue donne aux soldats des idées drôles, de ruines dont l'histoire est récente; on marche sur les terres de M. de Gondras, de

(1) Le lieutenant CARNOT, *Le drapeau du 27^e régiment d'infanterie*. Dijon, Darantière [1890], in-8°.

(2) « Et avant que passer outre, Sa Majesté se voulut assurer de Nègrepelisse, afin de ne rien laisser à réduire à son obéissance en toute la Guyenne.

« Negrepelisse (où quelques mois devant, les habitans avoient massacré la garnison du roy), sentant le roy approcher, se défie de sa clémence pour n'avoir rien mérité que le sac et la corde de ses citoyens, refuse l'entrée et la reddition de la place. Le roy qui, à guise du foudre, ne rompt et n'abat guères que celuy qui luy résiste, leur eust peut-estre pardonné s'ils se fussent montrez obéissans; mais luy fermans les portes et se disposans à la deffense, la place fut assiégée, battue et ses foibles murailles renversées. L'assaut y fut donné en deux ou trois parts, et les dixième et onzième juin la ville fut forcée et prise d'assaut; huit cens des habitans tuez, toutes les femmes et filles violées et massacrées et la ville généralement pillée, puis brulée.

« Le chasteau pareillement forcé, furent encore trouvez quelques quarante soldats dedans qui furent tous pendus et estranglez; et voilà ce que c'est que de provoquer un grand roy à courroux. » (*Suite de l'histoire journalière de tout ce qui s'est fait et passé en France depuis le départ du roy de sa ville capitale de Paris, le 20^e du mois de mars 1622.* . . dans CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses de l'histoire de France...* 2^e série, tome II, p. 293).